

INSCRIPTIONS SCOLAIRES

➔ 1^{ère} démarche :

1/ **L'inscription à la mairie** pour les enfants en vue de leur 1^{ère} scolarisation dans les écoles de la commune notamment pour **les enfants nés en 2007** se déroulera :

Jeudi 18 et Vendredi 19 mars 2010

(bureau de Mme Agnès NENNINGER) pendant les heures d'ouverture de la mairie.

⇒ Une inscription à la mairie est obligatoire avant toute admission dans les écoles maternelles et élémentaire .

⇒ Pièces à présenter :

- le livret de famille
- un justificatif de domicile (facture d'électricité, gaz ou téléphone de moins de 2 mois)

➔ 2^e démarche :

2/ L'admission à l'école maternelle

Les inscriptions pour la **rentrée 2010** des enfants **nés en 2007** s'effectueront les jours suivants, selon les secteurs scolaires définis lors de l'inscription en mairie :

*** Ecole maternelle du Bauernhof** (tél. 03 88 77 30 26)

Lundi 22 mars 2010 de 8 à 11 heures / de 14 à 17 heures
Lundi 29 mars 2010 de 14 à 17 heures
Mardi 30 mars 2010 de 16 heures 15 à 17 heures 15

*** Ecole maternelle du Vieux Moulin** (tél. 03 88 76 03 77)

Jeudi 25 mars 2010 }
Lundi 29 mars 2010 } de 16 heures 15 à 17 heures 15
Jeudi 22 avril 2010 }

➔ Remarque

Il est indispensable de se présenter à l'école, accompagné de son enfant, avec les 3 pièces suivantes :

- le certificat d'inscription délivré par la mairie
- le certificat médical d'aptitude à la vie scolaire
- le carnet de santé